



Séance spéciale du conseil municipal de la Ville de Gatineau tenue dans la salle des Comités de la Maison du citoyen, 25, rue Laurier, Gatineau, le mardi 25 juin 2019 à 16 h à laquelle sont présents, monsieur le maire Maxime Pedneaud-Jobin, mesdames et messieurs les conseillers-ères Audrey Bureau, Gilles Chagnon, Maude Marquis-Bissonnette, Jocelyn Blondin, Isabelle N. Miron, Louise Boudrias, Cédric Tessier, Renée Amyot, Myriam Nadeau, Gilles Carpentier, Daniel Champagne, Pierre Lanthier, Jean-François LeBlanc, Jean Lessard, Marc Carrière et Martin Lajeunesse formant quorum du conseil, sous la présidence de monsieur le conseiller Daniel Champagne.

Sont absents, monsieur le conseiller Mike Duggan et madame la conseillère Nathalie Lemieux.

Sont également présents, monsieur Luc Bard, directeur général adjoint et M^e Marie-Claude Thibeault, greffière adjointe.

Les avis de convocations ont été dûment signifiés.

Monsieur le président constate le quorum et procède à l'ouverture de la séance.

CM-2019-431 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL CHAMPAGNE
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE MAXIME PEDNEAUD-JOBIN**

ET RÉSOLU QUE ce conseil adopte l'ordre du jour de la présente séance, comme soumis.

Adoptée

CM-2019-432 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE GATINEAU TENUE LE 11 JUIN 2019

CONSIDÉRANT QU'une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Gatineau tenue le 11 juin 2019 a été déposée aux membres du conseil :

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL CHAMPAGNE
APPUYÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE MAXIME PEDNEAUD-JOBIN**

ET RÉSOLU QUE ce conseil adopte le procès-verbal, comme soumis.

Adoptée

AP-2019-433 AVIS DE PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 61-32-2019 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 61-2006 ÉTABLISSANT UNE TARIFICATION APPLICABLE POUR DES BIENS, SERVICES OU ACTIVITÉS OFFERTS PAR LA VILLE DE GATINEAU AFIN D'AJOUTER UNE DISPOSITION RELATIVE AUX SACS ADMISSIBLES

AVIS DE PRÉSENTATION est donné par madame la conseillère Maude Marquis-Bissonnette qu'elle proposera ou qu'il sera proposé lors d'une prochaine séance du conseil, d'adopter le Règlement numéro 61-32-2019 modifiant le Règlement numéro 61-2006 établissant une tarification applicable pour des biens, services ou activités offerts par la Ville de Gatineau afin d'ajouter une disposition relative aux sacs admissibles.

Conformément aux dispositions de l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, elle dépose à la présente séance, le projet de règlement numéro 61-32-2019.

AP-2019-434

AVIS DE PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 839-2-2019 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 839-2018 CONCERNANT LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES SUR LE TERRITOIRE DE LA VILLE DE GATINEAU ET ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 669-2010 AFIN DE REPORTER LA DATE D'APPLICATION DE LA LIMITATION DU VOLUME D'ORDURES MÉNAGÈRES PERMIS PAR COLLECTE ET PAR UNITÉ DESSERVIE PAR LE SERVICE MUNICIPAL DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

AVIS DE PRÉSENTATION est donné par madame la conseillère Maude Marquis-Bissonnette qu'elle proposera ou qu'il sera proposé lors d'une prochaine séance du conseil, d'adopter le Règlement numéro 839-2-2019 modifiant le Règlement numéro 839-2018 concernant la gestion des matières résiduelles sur le territoire de la ville de Gatineau et abrogeant le règlement numéro 669-2010, afin de reporter la date d'application de la limitation du volume d'ordures ménagères permis par collecte et par unité desservie par le service municipal de gestion des matières résiduelles.

Conformément aux dispositions de l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, elle dépose à la présente séance, le projet de règlement numéro 839-2-2019.

AP-2019-435

AVIS DE PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 2735-1-2019 MODIFIANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2735 RELATIF À LA TOLÉRANCE D'EMPIÈTEMENT SUR L'EMPRISE PUBLIQUE - TERRASSE RELIÉE À UN COMMERCE DE RESTAURATION DANS UNE ZONE CB TEL QU'ADOPTÉ PAR L'EX-VILLE DE HULL - DISTRICT ÉLECTORAL DE HULL-WRIGHT - CÉDRIC TESSIER

AVIS DE PRÉSENTATION est donné par monsieur le conseiller Cédric Tessier qu'il proposera ou qu'il sera proposé lors d'une prochaine séance du conseil, l'adoption du projet de Règlement numéro 2735-1-2019 modifiant le Règlement numéro 2735 relatif à la tolérance d'empiètement sur l'emprise publique – Terrasse reliée à un commerce de restauration dans une zone CB tel qu'adopté par l'ex-Ville de Hull.

Conformément aux dispositions de l'article 356 de la Loi sur les cités et villes, il dépose à la présente séance, le projet de règlement numéro 2735-1-2019.

CM-2019-436

LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANIEL CHAMPAGNE APPUYÉ PAR MONSIEUR LE MAIRE MAXIME PEDNEAUD-JOBIN

ET RÉSOLU QUE ce conseil accepte de lever la séance à 16 h 08.

Adoptée

DANIEL CHAMPAGNE
Conseiller et président
Conseil municipal

M^e MARIE-CLAUDE THIBEAULT
Greffière adjointe